

Notre politique Handicap

Le cadre législatif

La loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » du 11 février 2005 (loi N° 2005-102, JO N° 36 du 12 février 2005 page 2353), dite loi handicap, est une loi française promulguée sous le gouvernement Raffarin.

Elle traduit la volonté de sensibiliser la société civile ainsi que les employeurs à la problématique de l'insertion des personnes handicapées et permet ainsi que « Toute personne handicapée ait droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale ».

Cette orientation politique implique notamment :

- L'accessibilité généralisée pour tous les domaines de la vie sociale (éducation/formation, emploi, cadre bâti, transports),
- Le droit à compensation des conséquences du handicap.

La loi du 11 février 2005 définit le handicap dans toute sa diversité, à savoir :

« Toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Notre engagement en faveur de la formation et de l'accompagnement des personnes en situation de handicap

L'accompagnement spécifique des personnes en situation de handicap ou confrontées à des problèmes de santé fait partie de notre engagement.

Afin que les bénéficiaires de nos formations se sentent accueillies avec la plus grande bienveillance, notre organisme de formation s'engage à renseigner, accueillir, accompagner, et former des stagiaires en situation de handicap pour permettre à tous d'avoir les mêmes chances d'accès à une formation.

Procédures mises en place

Ainsi, ALFA Formations a mis en place une procédure, d'ordre organisationnel et pédagogique, pour permettre aux personnes en situation de handicap de bénéficier de ses formations avec toutes les compensations envisageables.



Elle se déroule de la façon suivante :

- Les coordonnées du référent handicap figurant sur les bulletins de pré-inscription, tout futur stagiaire peut le contacter pour lui faire part d'éventuelles problématiques de santé ou de handicap pouvant impacter le projet de formation.
- L'équipe administrative d'ALFA Formations, en coordination avec le référent handicap, questionne le futur stagiaire qui a exprimé une problématique de santé et/ou de handicap afin d'identifier les besoins spécifiques et adaptations nécessaires en fonction de sa situation via *le questionnaire d'évaluation des besoins du stagiaire en situation de handicap*.
- Si besoin, le référent handicap fait le point avec le stagiaire en situation de handicap sur le matériel et les moyens humains éventuels à prévoir pour une intégration optimisée de la personne dans l'action de formation. Le référent handicap peut faire appel aux ressources de l'association APC54, partenaire de l'AGEFIPH Grand Est, qui propose un appui individualisé pour identifier les besoins de la personne handicapée en formation et coconstruire les solutions de compensation qui en découlent.
- Sous réserve de délais compatibles et selon la faisabilité de la demande, l'équipe administrative ALFA Formations, en concertation avec l'équipe pédagogique s'engage à adapter les supports de cours et l'organisation de la salle de formation et à mettre à disposition d'éventuels équipements pour une inclusion optimale de chaque personne.

Contact référent handicap ALFA Formations

ALFA Formations dispose d'un Référent Handicap, Monsieur Dominique PETIT.

Veillez contacter l'équipe administrative pour une mise en relation.

- Par mail : admin@alfa-formations.org
- Par téléphone : 03 83 17 17 24

Mission du référent handicap

Il participe à la mise en œuvre de la politique d'accueil et d'intégration des personnes en situation de handicap en formation. Il s'entretient avec les stagiaires en situation de handicap afin d'identifier les besoins spécifiques et construire avec eux un parcours de formation personnalisé et adapté.

Il se charge de la veille règlementaire handicap :

- Via les abonnements divers à des Newsletters (AGEFIPH, BATIOACTU, Lettre d'information de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité, Newsletter Handinorme, etc.) ;
- Via les échanges professionnels (réseau REFCA, syndicats locaux UNFSA, bureau ALFA, etc.).

Professionnalisation des acteurs de la formation sur le handicap

Le référent handicap, tout comme l'équipe administrative d'ALFA Formations, participent à des webinaires et des sessions d'information et de sensibilisation à la problématique du handicap proposés par la délégation Agefiph Grand Est en partenariat avec la Région Grand Est.

Accessibilité handicap

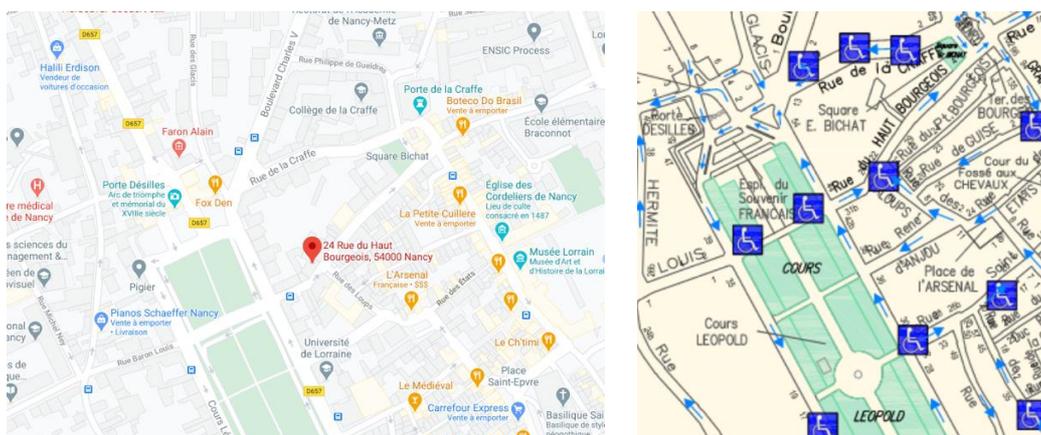
ALFA Formations est accueilli dans les locaux du siège du CROA Grand Est (Conseil Régional de l'Ordre des Architectes) au 24 rue du Haut-Bourgeois à Nancy. En 2020, le Conseil ordinal a souhaité en agrandir la surface et en améliorer l'image et l'accueil en récupérant notamment le RDC initialement loué à une société.

Le projet a été particulièrement attentif à l'accessibilité aux différents types de handicap et a permis :

- de rendre particulièrement lisible l'entrée depuis la rue avec la création d'un porche monumental ;
- d'accéder au RDC à la salle de réunion et/ou de formation, accessible très facilement à tous les publics avec un accès PMR (rampe légère) et des sanitaires PMR ;
- de traiter l'acoustique afin de limiter les situations d'inconfort pour les mal entendants ;
- de travailler sur la gestion de la lumière et du confort solaire et technique.

Le projet a fait l'objet d'un permis de construire avec un dossier spécifique dédié à tous les types de handicap. Il a été examiné par les services instructeurs et la commission accessibilité qui ont donné leur accord en 2020 sur tout l'aménagement.

Accès aux locaux d'ALFA Formations



24 rue du Haut-Bourgeois – 54000 Nancy
À 15 min. à pied de la gare de Nancy
Stationnement payant à proximité : Parking Indigo Nancy Leopold
[Places de parking PMR à proximité.](#)



Les bureaux administratifs d'ALFA Formations sont situés au 1^{er} étage, sans ascenseur. La salle de réunion/formation est située au RDC avec accès PMR et sanitaires PMR.

Par ailleurs, un plan des locaux est affiché avec les précisions concernant les sorties de secours, extincteurs, etc.

Hôtels accessibles aux personnes à mobilité réduite à proximité

- HOTEL DE GUISE (<https://www.hoteldeguise.com/fr>)

[103 pl Lesur, 02120 Guise](#)

Tél : 03 23 61 17 58

Restaurants accessibles aux personnes à mobilité réduite à proximité

- LA PETITE CUILLERE (<https://www.lapetitecuillere.fr>)

[123 GdR, 54000 Nancy](#)

Tél : 03 83 36 43 16

Contact partners resources handicap



AGEFIPH GRAND EST

L'Agefiph est chargée de soutenir le développement de l'emploi des personnes handicapées. Pour cela, elle propose des services et aides financières pour les entreprises et les personnes.

Délégation régionale Agefiph Grand Est

Immeuble Joffre Saint Thiebault – Nancy



Tel : 0800 11 10 09

ALFA FORMATIONS
24 Rue Du Haut Bourgeois – 54000 NANCY
03 83 17 17 24
www.alfa-formations.org
contact@alfa-formations.org



Tous au service de la personne en situation de handicap

Depuis plus de 40 ans, l'APAJH, association militante et gestionnaire, réunit des femmes et des hommes qui, en tant que citoyens, veulent faire avancer la réflexion et l'action en faveur des personnes en situation de handicap. Cette force collective se retrouve autour des valeurs de laïcité, citoyenneté et solidarité.

Fédération APAJH

Tour Maine Montparnasse - Paris Cedex 15

Tel : 01.44.10.23.40



Maison Départementale des Personnes Handicapées de Moselle

Site de la MDPH 57 : 03 87 21 83 00

Site de la MDPH 54 : 03 83 97 44 20